



HAL
open science

La science a-t-elle un rôle social ?

Thierry Ménissier

► **To cite this version:**

Thierry Ménissier. La science a-t-elle un rôle social?. Mardis SHS pour le quantique, CDP TI-QuA, Laboratoire de Physique et Modélisation des Milieux Condensés (LPMMC, CNRS), May 2023, Grenoble, France. hal-04491549

HAL Id: hal-04491549

<https://hal.science/hal-04491549>

Submitted on 6 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mardis SHS pour le quantique, séance 3

« La science a-t-elle un rôle social ? »

Argument : Cette question, formulée à partir d'une discussion lors de la dernière séance, peut bien entendu passer pour provocatrice, et à plusieurs titres. La science n'est certes pas une activité « sociale » comme on parle des « services sociaux », car son but n'est pas l'amélioration directe des problèmes de la société. Elle renvoie aux activités intellectuelles de recherche publique ou privée et ses buts sont : poursuivre la vérité, éclairer la réalité, améliorer les conditions de vie et d'existence des humains et des non-humains. Le rôle de la science n'est pas de prendre à sa charge les problèmes sociaux.

Toutefois, elle n'est pas non plus « hors sol » : elle dépend de conditions sociales, et contribue à la dynamique sociale. Il serait même particulièrement étonnant de raisonner comme si la science était extérieure à la société. Par exemple, l'enseignement scientifique contribue dans tous les pays où il est garanti à réduire les inégalités sociales, raciales et de genre. Et compte tenu de la logique académique, toutes les activités scientifiques, même celles qui nourrissent des controverses, contribuent à une forme haute de socialité : la civilité académique. Il faut enfin souligner la valeur de l'esprit scientifique en termes d'exemple éthique : la passion pour la vérité et le respect de l'intégrité se joignent à l'obligation d'ouverture d'esprit et à l'exercice de la tolérance.

Mais dès qu'on adopte une position sur ce sujet que l'on pourrait qualifier de réaliste (prenant en compte le caractère « situé » de l'activité scientifique), de nombreuses et redoutables questions surgissent : quels rôles joue pour la société l'activité scientifique ? Faut-il limiter, trier et parfois refuser les rôles que l'Etat, l'industrie, les citoyens veulent parfois lui faire jouer ? Quels rôles sociaux ne peut pas jouer la science, du moins sans courir le risque de se dénaturer ?

Dans cette intervention, nous aborderons ces questions (et d'autres !) en considérant le plan épistémologique des principes de la science et prenant en compte divers contextes historiques et politiques.



Les lignes suivantes résument les grandes lignes du propos qui a été tenu lors de l'introduction par Thierry Ménissier. Ce propos précède et vise à stimuler les échanges oraux entre participant.es, lesquels ne sont pas rapportés ci-dessous.

Avec cette question, nous ne demandons ni si la science présente un intérêt, ni quelle est son utilité. En nous interrogeant sur le « rôle social » de la science, nous voulons savoir si, avec ses institutions propres et dans l'ordre de faits qui la concerne, elle joue un rôle (ou assume une fonction) ainsi que le font les services de l'Etat, l'Administration, la Police, l'Armée, ou encore les services sociaux. Ce rôle ou cette fonction, pour différents qu'ils soient ici et là, concernent toujours certaines situations prises en charge par le service public, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une fonction sociale qui n'est pas confiée à une entreprise privée, qui est financée par l'Etat, notamment à travers les recettes des impôts. Leur point commun regarde donc la décision d'une politique publique. Tel que nous l'entendons à travers le « rôle social » de ces fonctions publiques, notre question renvoie donc à la question plus précise : quel est le rôle ou la fonction de la science dans la recherche publique ?

Pour y voir plus clair, on peut par hypothèse adopter et examiner successivement deux positions de référence.

Première position de référence : la science n'est pas un service social ; ou autrement dit, la fonction principale de l'activité scientifique ne s'inscrit pas dans un rôle social, en tout cas pas directement.

On pourrait dire que ces formulations sont autorisées par la pratique même de la science, puisqu'en effet, le rôle de la science, c'est d'abord celui que les chercheurs et chercheuses se donnent à travers les buts qu'ils/elles poursuivent : poursuivre la vérité, éclairer la réalité, améliorer la connaissance et augmenter le niveau de conscience, améliorer ou espérer améliorer les conditions d'existence des humains et des vivants, contribuer à leur manière aux connaissances qui permettent la préservation de la planète.

La science reconduite à de tels objectifs, la question de savoir si la science joue un rôle social comme le font les services publics apparaît sous un nouveau jour. Ce rôle ne peut être qu'indirect. Si on considérait qu'il devait être direct, on serait victime de ce que Blaise Pascal identifiait comme la confusion des ordres dans son projet d'ouvrage intitulé les Pensées. Voir à ce propos le fragment n°58 dans l'édition Lafuma :



Tyrannie

La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites : devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science. On doit rendre ces devoirs-là, on est injuste de les refuser, et injuste d'en demander d'autres. Ainsi ces discours sont faux et tyranniques : je suis beau, donc on doit me craindre; je suis fort, donc on doit m'aimer; je suis... Et c'est de même être faux et tyrannique de dire : il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas; il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas.

La tyrannie consiste au désir de domination universel et hors de son ordre [...].

Pascal distingue en fait trois ordres : celui des corps qui concerne l'extériorité ou la spatialité (et qui concerne notamment la domination sociale et politique), celui des esprits qui regarde l'intériorité (dont relèvent la conscience et la connaissance rationnelle), et celui du « cœur » qui regarde la spiritualité (ainsi que l'explique un autre fragment célèbre).

La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité car elle est surnaturelle.

La distinction des ordres tient à la nature même de ce qui est considéré. La « tyrannie » consiste à nier l'hétérogénéité d'ordres qui sont irréductiblement incommensurables. Il y a situation de tyrannie lorsqu'un roi se fait passer pour un savant, un philosophe ou un dieu : la confusion entre, d'une part, l'ordre spatial sur lequel il règne effectivement et, d'autre part, celui des esprits et de la charité, où il ne peut revendiquer aucune légitimité, produit nécessairement des effets inquiétants et déstabilisateurs. Elle ne peut qu'affaiblir la connaissance intellectuelle et polluer la dimension spirituelle, et elle ne renforce nullement les compétences politiques légitimes, mais les dégrade elles aussi.

En utilisant la réflexion de Pascal, il est possible de préciser la première position de référence : demander à la science d'endosser *directement* un rôle social ou de jouer un rôle à *effet social immédiat*, comme par exemple lui demander de trouver des solutions efficaces à des problèmes sociaux, cela reviendrait à la faire sortir de son ordre. Ce serait induire de la confusion et faire preuve de « tyrannie » : cela amoindrirait la science sans améliorer le social.

Bien entendu, il apparaît impossible de soutenir cette première position de manière absolue : la science n'est pas une activité « hors sol ». D'une part, elle dépend en effet de conditions « sociales », et cela à deux niveaux : matériel et intellectuel. Et de l'autre, elle produit des « effets sociaux », sur deux plans : formel et moral.



Concernant ses conditions, matériellement, l'activité scientifique bénéficie de la présence d'institutions nombreuses et variées qui la définissent et la fortifient (État de droit, gouvernement démocratique incluant un ministère de la recherche, politique publique adoptée par le Parlement, comités de sélection des recrutements et comités scientifiques indépendants, etc.), d'une économie favorable, des services extérieurs de l'État sur lesquels elle appuie son activité, qui dépendent parfois eux-mêmes d'entreprises partenaires. Intellectuellement, elle est toujours l'héritière de l'histoire de la société où elle s'exprime, et elle exerce fatalement une influence sur le monde qui l'entoure. Ainsi, les découvertes et l'enseignement scientifique transforment les questions de société. Il arrive même que la science joue un rôle majeur dans la transformation des sociétés, en transformant la condition des personnes. La connaissance scientifique œuvre ainsi à émanciper les humains des contraintes qui pèsent sur eux et les aliènent, et par la diffusion de l'enseignement scientifique elle contribue à réduire les inégalités raciales, sociales et de genre.

Quant à ses effets, sur un plan formel, l'activité scientifique à la fois installe et dépend de formes de socialité universitaires précises, dont on peut dire que la civilité académique est le produit, cette sorte d'ethos particulière permettant de ne pas transformer les controverses savantes en relations violentes. Enfin, moralement, l'éthique de la recherche représente autre chose que l'application d'une déontologie professionnelle, elle relève d'un rapport personnel à la vérité qui combine de véritables vertus intellectuelles et pratiques, telles que l'intégrité et la tolérance. Les remarques précédentes peuvent certes sembler « idéalistes » ou « utopiques », mais il convient également de noter à quel point la définition moderne de la science, ainsi que ses procédures de justification, doivent beaucoup à de telles thématiques.

Ces remarques nous conduisent logiquement à **la deuxième position de référence**. Compte tenu des remarques précédentes, il est indéniable que **la science joue un rôle social**. Mais il apparaît difficile de préciser exactement lequel, ou quel il doit être.

La seule question de déterminer l'instance la plus légitime pour assumer le rôle de porte-parole de la science, ou même celle de définir l'instance la mieux adaptée pour agir en son nom, peuvent devenir rapidement très difficile, voire poser des problèmes délicats. Pour l'aborder sur un plan général, en effet, une telle légitimité revient-elle aux ministres ou aux Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, aux institutions savantes nationales (par exemple, pour chaque nation, ses Académies savantes), aux associations internationales de spécialistes, ou aux seules revues classées au plus haut niveau ? Et pour l'envisager sur le plan plus local, échoit-elle aux universités particulières (par l'intermédiaire de leur Présidence et de l'action des vice-présidences, et du Conseil Académique), aux départements de spécialité académique (les Professeurs ou tous les enseignant.es-chercheur.es ?), ou aux unités de recherche (par le biais de leur direction ou des conseils de laboratoire) ?



Ce sont là des questions envisagées d'une manière assez abstraite, certes, mais qui peuvent rapidement devenir concrètes face à des sujets particuliers, difficiles et urgents. Pour prendre un exemple illustrant le plan général, qui doit décider s'il est scientifiquement pertinent, dans le cadre de politiques de santé publique, de vacciner la population nationale en cas de pandémie mondiale (la crise récente du COVID-19 fournit ici une riche matière à réflexion). Et pour prendre un autre exemple pour le plan local, qui peut le plus légitimement assumer la responsabilité de s'associer par des contrats divers (projet de recherche fondamentale débouchant potentiellement sur des perspectives de recherche-développement, thèses en convention CIFRE) à des entreprises dont la position est discutable sur les plans sociaux, économique-financiers et environnementaux ?

Ces exemples peuvent apparaître provocants mais ils ont la valeur d'être réalistes et d'interpeller les consciences. On complètera ces éléments par une recommandation et une mise en garde.

La recommandation revient à investir la science de son propre rôle social. Elle repose sur le fait de considérer que, telle qu'elle est organisée, la science peut en se fondant sur ses propres forces décider quel peut et doit être son rôle social. C'est en effet la responsabilité ordinaire des scientifiques d'observer, de trier, d'analyser, d'évaluer, de discerner. Toutes et tous les collègues savent valider et refuser, nuancer et critiquer : les personnes formées aux métiers de la science disposent des compétences leur permettant d'examiner et de décider quel peut et doit être leur rôle. Bien sûr, il n'existe pas d'alignement structurel ou définitif à l'intérieur ou entre les instances décisionnelles, et elles ont tendance à se trouver désalignées les unes avec les autres, il arrive même souvent qu'elles soient en désaccord. Par exemple, pour s'en tenir à des cas observables sur des sujets précis : certaines décisions opposent le Ministère de la recherche et les Académies, d'autres les Présidences d'Université aux Conseils Académiques, on voit enfin parfois les corps supérieurs (Professeur.es, directrices et directeurs de recherche) se trouver sur des questions touchant le rôle social de la science en désaccord avec le Conseil de laboratoire élargi à toutes les catégories de personnels, etc. Mais qu'il n'y ait pas d'accord ou qu'il existe des désaccords à l'intérieur des instances ou même entre les instances, cela ne constitue nullement un problème. En effet, assumer le dissensus est l'attitude la plus féconde pour identifier et définir des lignes collectives. Machiavel aurait en tout cas donné un tel conseil, si l'on s'en tient au fameux passage où le Secrétaire florentin fait l'apologie de la discorde au sein de la République romaine comme ayant été « favorable à la liberté » dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Livre I, chapitre 4. En d'autres termes, la politique académique ou universitaire, lorsqu'elle se trouve animée et par sa vitalité même de désaccord, permet de déterminer, sur telle ou telle question examinée et débattue, quels rôles peut et doit jouer la science.



La mise en garde concerne un « mauvais rôle » à éviter, à savoir, la transformation de la science en idéologie, c'est-à-dire en dogmatisme. Normalement, parce qu'elle consiste en un exercice réflexif et critique de la raison dans l'établissement des connaissances, la science ne peut pas être idéologique. Mais, dans l'histoire des sciences, il est souvent arrivé que des idéologies d'inspiration scientifique orientent effectivement les politiques publiques. On pense par exemple à la manière dont, au XIXème siècle et dans plusieurs nations d'Europe occidentale (Grande-Bretagne, Allemagne, France) des théories eugénistes ont favorisé des politiques racialistes et racistes, aux effets discriminatoires et meurtriers. On peut encore mentionner l'exemple de l'Ukrainien Trofim Denissovitch Lyssenko (1898-1976) avec sa théorie génétique concernant l'hérité acquise par l'environnement, et, sur la base du succès de cette dernière aux yeux du pouvoir politique soviétique, son action au sein de l'Académie des sciences d'URSS de 1948 à 1965.

Les deux positions de référence sont énoncées, et nous en savons assez sur le sujet pour débiter maintenant le débat !